

Siplast vous accompagne

Formation et monitorat sur vos chantiers



- Formation sur les produits Siplast
- Formations proposées par le Centre agréé de Siplast-Icopal
- Monitorat sur chantier



www.siplast.fr

Formations

Dans le Centre de formation de Siplast-Icopal, situé à Mondoubleau (près de Vendôme, 41), des stages d'un jour à une semaine sont dispensés pour les professionnels du bâtiment et du génie civil. Le centre de formation de Siplast-Icopal dispose d'un numéro de déclaration d'activité qui permet de délivrer des conventions de formation.

Déroulement des stages

- visite du site de production ;
- visite du laboratoire de contrôle ;
- enseignement en salle, avec support de cours écrit ;
- exercices pratiques de mise en œuvre des produits et techniques, sur des maquettes en taille réelle de divers ouvrages.

À l'issue du stage, chaque participant remplit une fiche d'évaluation du stage et reçoit un diplôme ; une attestation de stage est envoyée directement à l'entreprise.

Informations pratiques

Les déjeuners sont pris sur place, au restaurant d'entreprise.

Les dîners et l'hébergement sont assurés à proximité du Centre de formation.

- ▶ **Des documents de cours clairs et concrets**
- ▶ **La connaissance des solutions**
- ▶ **Des exercices pratiques de mise en œuvre**

| Désignation du stage | À qui est destiné ce stage | Durée du stage | Code du stage pour l'inscription |
|--|--|----------------|----------------------------------|
| Formation à la technique de pose des bardeaux | Entreprise de couverture | 1 semaine | C1 |
| Formation couverture et étanchéité en climat de montagne | Entreprise de charpente et de couverture, personnels négoce | Sur 2 jours | CS1 |
| Initiation étanchéité bâtiment | Entreprise d'étanchéité, de couverture ; personnel de négoce ; prescripteurs | Sur 5 jours | E1 |
| Étanchéité système Star | Entreprise d'étanchéité, de couverture, personnel de négoce | Sur 2 jours | E5 |
| Étanchéité ponts routes/rails | Toutes les entreprises de génie civil | Sur 2 jours | EP1 |
| Étanchéité géomembranes | Toutes les entreprises de génie civil | Sur 3 jours | EH1 |
| Étanchéité géomembranes | Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, BE ou bureaux de contrôle | Sur 1 jour½ | EH2 |
| Étanchéité liquide - Parathane | Entreprise d'étanchéité, de couverture ; personnel de négoce | Sur 3 jours | E6 |

Prise en charge financière

Les frais – hébergement et repas, coût pédagogique – sont pris en charge par Siplast.

Pour une prise en charge des salaires et charges patronales, vous pouvez vous adresser :

- pour les entreprises artisanales relevant du FAFSAB : la demande de participation financière peut être obtenue auprès de la Fédération Départementale du Bâtiment (www.ffbatiment.fr) ou auprès de la CAPEB. La demande doit être faite avant le début de la formation.
- Pour les entreprises de plus de 10 salariés relevant de l'OPCA Bâtiment : votre AREF régionale (www.gfcbtp.fr).

Pour les entreprises qui le souhaitent, Siplast établit une Convention de Formation, à joindre à la « Demande de remboursement des dépenses individuelles » qui doit être envoyée renseignée à l'AREF.

Inscription

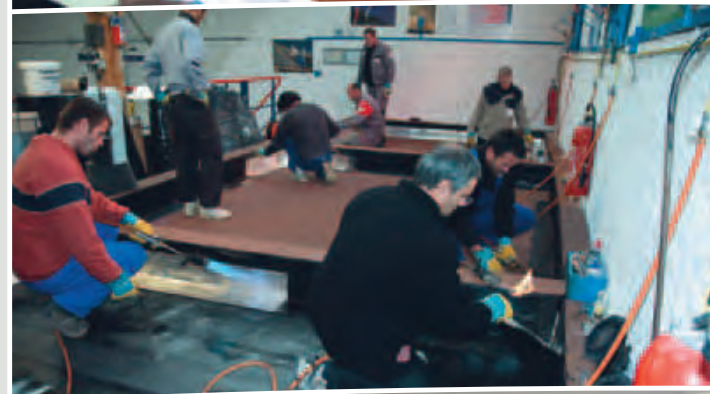
Adressez-vous au délégué régional Siplast, au besoin par l'intermédiaire du négociant dépositaire Siplast.

Vous seront ensuite adressés :

- une demande de stage, accompagnée d'une proposition de plusieurs dates, à retourner dûment renseignée, en précisant la date retenue, soit au délégué des ventes concerné, soit directement au centre de formation de Mondoubleau ;
- une fiche d'informations générales sur le stage ;
- un programme pédagogique détaillé ;
- un plan d'accès au centre de formation.

Contacts :

- centre de formation : Fax 02 54 73 70 69 – e-mail frmpn@icopal.com ou www.siplast.fr
- votre délégué des ventes Siplast



Monitorat sur chantier

Le monitorat sur chantier consiste en l'intervention d'un technicien sur votre chantier. Ce technicien familiarise le personnel permanent d'application de votre entreprise avec les spécificités de mise en œuvre des produits et procédés Siplast.

Les conditions d'intervention

- chantier préparé pour la venue du moniteur Siplast, selon les instructions de la Demande de mise à disposition ;
- présence de personnel permanent de votre entreprise ;
- matériaux à pied d'œuvre, conformément aux prescriptions de la documentation Siplast ;
- outillage adapté et en bon état ;
- sécurité du chantier et du moniteur assurés par l'entreprise.

- ▶ Pas de déplacement ni d'absence prolongée de votre personnel
- ▶ Perfectionnement du personnel en situation réelle

Faire une demande de monitorat

Adressez-vous au délégué régional Siplast. Vous seront alors adressées :

- la Demande de mise à disposition d'un moniteur ;
- une convention à renvoyer complétée et visée, après la fixation d'une date d'un commun accord.

Contacts :

- centre de formation : Fax : 02 54 73 70 69 - e-mail : frmpn@icopal.com ou www.siplast.fr
- votre délégué des ventes Siplast



P3-6 | 11/08 | Photos : Icopal - J.-J. Blet / Echaix, E. Eskenazi, P. Grauer, D. Jammes | R.C.S. Nanterre B 532 100 904